

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 22
Pouvoirs : 3
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le douze mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Renouvellement et mise à jour du cadastre solaire

Date de transmission de l'acte: 17/03/2026

Date de reception de l'AR: 17/03/2026

042-244200614-DE_2026_1203_25-DE

A G E D I

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable souhaite poursuivre et renforcer son accompagnement des habitants dans leurs projets de production d'énergie renouvelable, en particulier pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

La CCVAI met actuellement à disposition du public un cadastre solaire permettant d'évaluer le potentiel solaire des toitures du territoire. Cet outil fournit un premier niveau d'information neutre et accessible, aidant particuliers, professionnels et collectivités à apprécier l'opportunité et la faisabilité d'un projet photovoltaïque adapté au bâti local.

Le cadastre solaire actuel arrivant à échéance, le SIEL Territoire d'Énergie propose son renouvellement, accompagné d'une mise à jour enrichie : modélisation plus précise des toitures, prise en compte affinée de l'ensoleillement réel, des masques et des contraintes techniques.

La contribution financière demandée à la CCVAI pour la période juin 2026 – juin 2029 se situera entre 845€ et 1 029€.

Ce renouvellement constitue un levier important pour soutenir le développement de projets photovoltaïques pertinents, sécurisés et cohérents avec les objectifs du PCAET.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : DE VALIDER le renouvellement du cadastre solaire, selon les modalités proposées par le SIEL Territoire d'Énergie, pour un montant compris entre 845€ et 1 029€ pour la période 2026 -2029

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 12/03/2026

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 17/03/2026
Date de réception de l'AR: 17/03/2026
042-244200614-DE_2026_1203_25-DE
A G E D I